



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 1^{er} octobre 2009 — N° 58

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Thériault (Anjou) fait une déclaration concernant la Journée des maisons de jeunes.

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant la Semaine de la Saint-Vincent-de-Paul.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant le 20^e anniversaire de la maison de jeunes de Parc-Extension, le Centre communautaire jeunesse unie.

Mme Lapointe (Crémazie) fait une déclaration concernant la Journée internationale des personnes âgées.

1^{er} octobre 2009

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant le Forum 2020.

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration concernant M. Pierre-Luc Côté, médaillé d'or de la 40^e édition du Mondial des Métiers.

M. Morin (Montmagny-L'Islet) fait une déclaration afin de rendre hommage au capitaine Joseph-Elzéar Bernier.

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration concernant le spectacle Ex-Voto.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant M. Raymond Monette, honoré aujourd'hui par l'Assemblée nationale du Québec.

À 9 h 58, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

1^{er} octobre 2009

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Comité de déontologie policière, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 681-20091001)

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Un document intitulé *Le Québec et les changements climatiques : Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020?*

(Dépôt n° 682-20091001)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 188 du Règlement, et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des transports et de l'environnement, procède à des consultations particulières à l'égard du document intitulé *Le Québec et les changements climatiques : Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020?*, et qu'elle tienne des auditions publiques les 22, 26, 27, 28 octobre, ainsi que les 2, 3 et 4 novembre 2009, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

1^{er} octobre 2009

- Association du camionnage du Québec
- Association du transport urbain du Québec
- Coalition Québeckyoto
- Équiterre
- Fondation David Suzuki Québec
- Greenpeace Québec
- Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec
- Fondation Sedna, M. Jean Lemire
- Université du Québec à Chicoutimi, M. Claude Villeneuve
- Grappe des technologies propres
- Association canadienne du ciment
- Association de l'aluminium du Canada
- Hydro-Québec
- Association minière du Québec
- Association canadienne des fabricants de produits chimiques
- Conseil patronal de l'environnement du Québec
- Conseil de l'industrie forestière du Québec
- Fédération des chambres de commerce du Québec
- Institut canadien des produits pétroliers
- Fédération québécoise des municipalités
- Union des municipalités du Québec
- Ville de Québec
- Ville de Montréal
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
- Confédération des syndicats nationaux
- Union des producteurs agricoles
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
- Centre de droit international du développement durable (Université McGill)
- Option consommateurs
- Groupe de recherche appliquée en macroécologie
- Gaz Métro
- Assemblée des Premières Nations
- Chaire de responsabilité sociale et de développement durable (Université du Québec à Montréal)
- Médecins du Monde Canada
- Dr Alain Poirier, Direction nationale de santé publique

1^{er} octobre 2009

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Régie du logement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;

(Dépôt n° 683-20091001)

Le rapport annuel de gestion de la Société d'habitation du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 684-20091001)

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil supérieur de l'éducation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 685-20091001)

1^{er} octobre 2009

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport d'activité du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 686-20091001)

M. Dutil, ministre du Revenu, dépose :

Le Plan triennal des sondages 2009-2012 de Revenu Québec, accompagné d'un avis de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 687-20091001)

M. le président dépose :

Le rapport annuel de gestion du Vérificateur général du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 688-20091001)

Dépôts de rapports de commissions

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 27 août, 2, 3, 15, 16, 22, 24, 29 et 30 septembre 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Vers un Régime de rentes du Québec renforcé et plus équitable*.

(Dépôt n° 689-20091001)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

1^{er} octobre 2009

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté, à la séance du 30 septembre 2009, sur la motion proposée par M. Aussant (Nicolet-Yamaska) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec qu'il récupère les huit milliards du gouvernement fédéral avant d'envisager des hausses de tarifs généralisées affectant les Québécois et les Québécoises.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 45 en annexe)

Pour : **50** Contre : **58** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, Mme Lapointe (Crémazie), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne, en ce 1^{er} octobre, la Journée internationale des personnes âgées;

QU'elle rappelle leur contribution à la société québécoise ainsi que l'importance de renforcer le lien de solidarité entre les générations.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

1^{er} octobre 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Bergeron (Verchères), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Grondin (Beauce-Nord) et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le centenaire du Cadre des instructeurs de cadets.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 (2) et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 56, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la certification de certaines ressources offrant de l'hébergement, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 20, 21, 22, 27 et 28 octobre 2009, et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

- Association des centres de réadaptation en dépendance du Québec
- Association des intervenants en toxicomanie du Québec
- Maison Jean Lapointe
- Le Grand Chemin
- Protecteur du citoyen
- Ordre des psychologues du Québec
- Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
- Hôpital Louis-H. Lafontaine
- Institut universitaire en santé mentale Douglas
- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
- Bureau du coroner
- Commissaire régional aux plaintes et à la qualité des services de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1^{er} octobre 2009

- Barreau du Québec
- Centrale des syndicats du Québec
- Commission des droits de la personnes et des droits de la jeunesse
- Confédération des syndicats nationaux du Québec
- Conseil des aînés
- Conseil pour la protection des malades
- Mouvement des aînés du Québec (Fédération de l'âge d'or du Québec)
- Association des établissements privés conventionnés
- Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
- Office des personnes handicapées du Québec
- Regroupement québécois des résidences pour aînés

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre déléguée aux Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

1^{er} octobre 2009

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre et compléter ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance, et sur le projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire et la Loi sur l'Université du Québec en matière de gouvernance;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi sur les cours municipales concernant la sécurité dans les tribunaux judiciaires;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 6, Loi instituant le fonds de soutien aux proches aidants des aînés;
- la Commission de l'agriculture, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 57, Loi sur l'occupation du territoire forestier; puis d'entreprendre l'examen du Plan stratégique 2009-2013 d'Hydro-Québec;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin d'approuver le projet de rapport sur le phénomène de l'itinérance au Québec;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités de la Commission et de procéder à l'organisation de ses travaux.

1^{er} octobre 2009

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi concernant la gouvernance de la Régie des rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 56, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la certification de certaines ressources offrant de l'hébergement, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 56 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 56 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la santé et des services sociaux.

La motion est adoptée.

À 12 h 25, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 h 20.

1^{er} octobre 2009

Les travaux reprennent à 13 h 30.

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Richard (Duplessis) à Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant le désengagement d'Hydro-Québec face à l'utilisation de la voie maritime du Saint-Laurent dans le cadre du chantier La Romaine;
- le deuxième, sur une question adressée par M. McKay (L'Assomption) à Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, concernant l'eau;
- le troisième, sur une question adressée par M. Trottier (Roberval) à M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, concernant les redevances minières.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 6 octobre 2009, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 14 h 09, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 6 octobre 2009, à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

1^{er} octobre 2009

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Aussant (Nicolet-Yamaska) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant les hausses de tarifs généralisées :

(Vote n° 45)

POUR - 50

Aussant	Curzi	Maltais	Richard
Beaudoin	Doyer	Marceau	<i>[Duplessis]</i>
<i>[Mirabel]</i>	Drainville	Marois	Richard
Bédard	Dufour	McKay	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Bergeron	Ferland	Pagé	Robert
Bérubé	Girard	Pelletier	Roy
Bonnardel	Grondin	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Simard
Bouchard	Hivon	Pelletier	<i>[Richelieu]</i>
Boucher	Khadir	<i>[Rimouski]</i>	St-Arnaud
Bouillé	Kotto	Picard	Traversy
Caire	Lapointe	Pinard	Tremblay
Champagne	Léger	Poirier	Trottier
Charette	Lemay	Ratthé	Turcotte
Cousineau	Malavoy	Rebello	Villeneuve

CONTRE - 58

Auclair	Corbeil	Kelley	Simard
Bachand	Courchesne	Lehouillier	<i>[Dubuc]</i>
<i>[Arthabaska]</i>	D'Amour	Lessard	Sklavounos
Bachand	Diamond	MacMillan	St-Amand
<i>[Outremont]</i>	Drolet	Mamelonet	St-Pierre
Beauchamp	Dubourg	Marcoux	Thériault
Béchar	Dupuis	Marsan	Tomassi
Bergman	Dutil	Matte	Vallée
Bernard	Gagnon-Tremblay	Ménard	Vien
Bernier	Gaudreault	Moreau	Weil
Billette	<i>[Hull]</i>	Morin	Whissell
Bolduc	Gautrin	Normandeau	
Boulet	Gignac	Ouellette	
Carrière	Gonthier	Ouimet	
Charbonneau	Hamad	Pigeon	
Charest	Huot	Reid	
Charlebois	James	Rotiroti	